

HABILITATION ELECTRIQUE

B1V B2V BR BC BE

PARTICIPANT(S) :

Electriciens exécutants.
Toute personne exposée dans le cadre de leur activité aux dangers du courant électrique

ORGANISATION :

Durée : 21 heures
Lieux : Campus du lac ou Campus de Libourne

INTERVENANT(S) :

Formateur expert Habilitations électriques

VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010
Code APE-NAF 8542Z
N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin – CS 31996 –
33071 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 79 52 00
campus@formation-lac.com

Site de Libourne

33 rue Max Linder
33504 Libourne Cedex
Tél : 05 56 79 52 00
campus@formation-lac.com

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences

- Opérer en sécurité par rapport aux installations électriques.
- Repérer les risques encourus ainsi que les méthodes à acquérir pour les prévenir.
- Connaître les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et les respecter, publication UTE C 18-510.

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Exposés, démonstrations et échanges.

CONTENU DU PROGRAMME

RAPPELS ET DEFINITIONS.

LE COURANT ELECTRIQUE ET LE CORPS HUMAIN.

Les différentes façons de s'électriser
Les dangers du courant électrique, la loi d'Ohm
Les effets du courant électrique sur le corps humain
Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger
Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches qui incombent normalement à l'intéressé.
Matériel de protection

ANALYSE DES MESURES DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS ELECTRIQUES.

Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
Protection contre les contacts indirects en basse tension
Protection contre les contacts directs
Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger

ANALYSE DES REGLES DE SECURITE DE LA NORME UTE NF 18-510.

Types de manœuvres permises et opérations particulières à certains ouvrages
Matériel de protection
Outillage électrique et identification et repérage dans les installations électriques

INCIDENTS ET ACCIDENTS SUR LES OUVRAGES ELECTRIQUES.

Disposition à prendre en cas d'accidents sur les équipements électriques
Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
Incendie sur les ouvrages électriques

LA CONSIGNATION.

L'identification de l'installation électrique, la séparation de l'alimentation
La condamnation des organes de commande, la vérification d'absence de tension

ROLE ET RESPONSABILITE

L'identification de l'installation électrique, la séparation de l'alimentation
La condamnation des organes de commande : la vérification d'absence de tension et la mise à la terre est en cours circuit

DUREE DE VALIDITE : 3 ans